

infos'village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

JANVIER / FÉVRIER 2024

116

Conseil Municipal des Enfants P. 14

Des jeunes citoyens pleins d'idées !



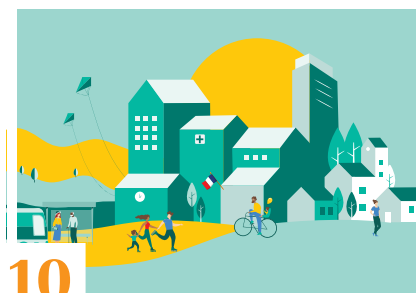
p. 17

DOSSIER

RESO,
la nouvelle
régie des eaux

À la Une

04 Instantanés



10

Actus

- Le recensement de la population : des chiffres aujourd'hui pour construire demain.
- Service Population : carte d'identité et passeport, anticipez vos démarches !
- Emploi saisonnier : aventure estivale au cœur de la Mairie.
- La Ville recrute : l'équipe d'animation recherche des animateurs.
- Conseil Municipal des Enfants : des jeunes citoyens pleins d'idées.
- École maternelle : inscriptions à l'école maternelle sur rendez-vous.
- Aide à la scolarité : dernière ligne droite pour l'accompagnement des collégiens.
- Les dates à retenir : programme des activités seniors.
- ADIL Essonne : logement des réponses à vos questions.

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



19

DOSSIER

RESO, la nouvelle régie des eaux



23

Lumière sur...

Caroline Poubeau.

26

Qualité de vie

- Zoom sur les travaux.
- Stationnement : démarrer l'année du bon côté.

27

Développement durable

- Gestion des déchets : les biodéchets, ces nouveaux déchets à gérer.

infos
village

Magazine gratuit d'informations municipales
JANVIER/FÉVRIER # 116

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication: Nathalie Lallier
• Rédaction: Florian Porta, Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger,
• Photographies: service Communication
• Création graphique: emendo.fr
• Mise en page: Géraldine Rigo
• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010
Renseignements: Service communication, Tél.: 0169387983

Suivez-nous sur

   @VilledeParayVieillePoste



Un début d'année est toujours porteur de promesses et de sages résolutions. Aussi, que chaque jour de l'année soit pour vous un premier janvier qui se renouvelle à la hauteur de vos ambitions et de celles que j'ai pour notre ville et ses habitants.

Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

C'était pour partager un après-midi chaleureux et convivial que vous êtes venus très nombreux, dimanche 14 janvier, à la cérémonie des vœux du maire. Ce moment est précieux du fait de la présence de tous mais également par l'occasion qui m'est donnée de refaire le film en marche arrière de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives pour l'année suivante.

Et pour l'année suivante, on démarre fort avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de la régie publique intercommunale de l'eau RESO (Régie de l'Eau de la Seine et de l'Orge), fruit de deux années de travail collégial avec le Grand-Orly-Seine Bièvre et les maires des villes de Morangis, Savigny-sur-Orge et Villeneuve-Saint-Georges. Vous pourrez en découvrir la présentation dans le dossier de ce magazine. Et nous pouvons nous réjouir du transfert en règle des compteurs puisque tous les

paraysiens avaient de l'eau le 2 janvier ! Historiquement confiée à Suez, cette délégation de service public en avait tout simplement perdu le sens du bien public que doit être l'eau. Sur les 32 km de réseau que nous avons, plus de la moitié avoisine les 100 ans d'âge avec un taux de renouvellement des conduites trop faible (0.7 % du patrimoine pour 20 dernières années) et, de fait, des fuites non maîtrisées. Le tout avec un prix de l'abonnement à Paray qui est trois fois celui de Morangis pour un service moindre. L'ambition commune sur ce projet est d'offrir un prix expliqué, réaliser des investissements ambitieux pour garantir un service public de qualité, proposer une vision de long terme afin de gérer durablement la ressource précieuse qu'est l'eau et cela en toute transparence.

Ce début d'année est également celui du recensement quinquennal qui permet

d'obtenir des dotations de l'Etat à proportion du nombre réel d'habitants. Donc n'hésitez pas à remplir les documents distribués par les agents recenseurs avant le 17 février et à leur réserver le meilleur des accueils, car c'est dans l'intérêt de notre ville qu'ils arpentent nos rues.

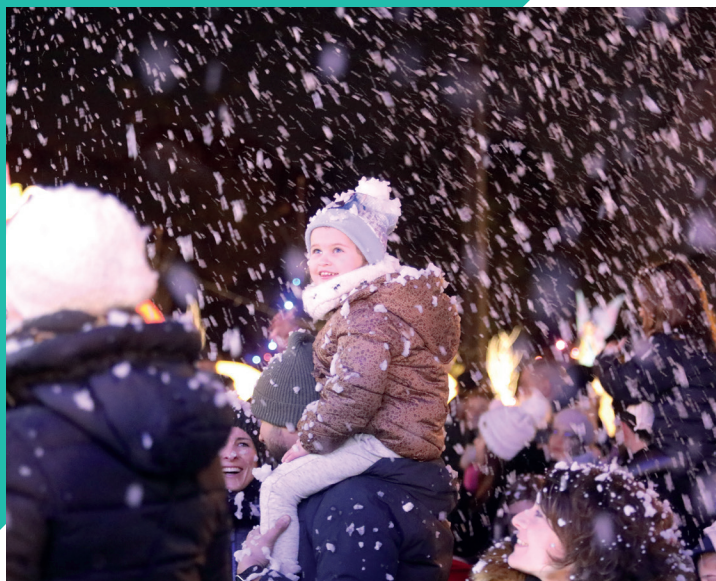
Un début d'année est toujours porteur de promesses et de sages résolutions. Aussi, que chaque jour de l'année soit pour vous un premier janvier qui se renouvelle à la hauteur de vos ambitions et de celles que j'ai pour notre ville et ses habitants.

En vous souhaitant de nouveau à tous une belle et heureuse année 2024, remplie, pour vous et vos proches, de santé, de bonheur et de réussite.

Pour Paray, tout simplement

Nathalie Lallier,
votre Maire

Retour en images'



DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Illuminations de Noël

Les yeux des petits et grands ont brillé le premier dimanche de décembre à la découverte des somptueux décors illuminés créés par les Services Techniques dans les jardins de la Mairie.



DU 4 AU 22 DÉCEMBRE

Goûters de Noël

Pendant trois semaines, de nombreux jeunes paraysiens ont eu l'opportunité de participer chaque soir à des activités manuelles tout en dégustant du chocolat chaud et des clémentines, une délicieuse manière d'attendre l'arrivée des festivités !



LE 7 ET 8 DÉCEMBRE

Distribution des colis gourmands

Madame le Maire, ses élus et l'équipe du CCAS, formant l'équipe du Père Noël, ont remis plus de 700 colis remplis de délices gourmands à nos aînés. Cette initiative vise à créer des moments chaleureux et festifs pour nos aînés au cours des fêtes de fin d'année.



VENDREDI 8 DÉCEMBRE
Le Téléthon au collège

Les élèves du collège Pierre-de-Ronsard se sont mobilisés pour le Téléthon lors d'une matinée conjuguant sport et science. Ils ont récolté 2 795€ de promesses de dons, auxquels s'ajoute la généreuse contribution de 500€ par la Ville, portant ainsi le total à 3 295€.



DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
Sport'ouvertes

Le service des Sports a organisé une nouvelle session de leurs Sport'ouvertes au gymnase Carriou. Petits et plus grands Paraysiens ont pu s'initier à différentes disciplines dans la bonne humeur, avec les conseils bienveillants des éducateurs sportifs.



LE 9 ET 10 DÉCEMBRE
Marché de Noël

Le marché de Noël a ouvert ses portes pour un week-end transformant notre ville en un lieu enchanté par la magie de Noël. Malgré la pluie, les promeneurs n'ont pas hésité à venir nombreux pour apprécier les chalets, les décors et les animations proposés tels que la patinoire et les cracheurs de feux.

Retour en images'

DU 18 AU 22 DÉCEMBRE

Remise des chocolats pour les écoles

Durant une semaine Madame le Maire, Catherine Reyt, Maire- adjointe chargée de l'enfance, de la petite enfance et de l'entretien et le père Noël, à la fin des spectacles de Noël à L'Avant-Scène, ont réservé une surprise spéciale aux enfants en leur offrant des chocolats.



VENREDI 22 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël du Relais Petite Enfance

Les enfants du relais Petite Enfance, accompagnés de leurs assistantes maternelles, ont été ravis d'assister à un spectacle de Noël. Ils ont chanté et dansé au cœur d'un décor féerique.



DIMANCHE 24 DÉCEMBRE

Chocolat et vin chaud

Lors du réveillon de Noël, le Père Noël a fait escale au cœur des jardins de la Mairie avant de débiter sa vaste tournée. Une pause enchantée, agrémentée d'un délicieux vin chaud pour les adultes et d'un chocolat chaud pour les enfants.

DÉCEMBRE 2023

Budget participatif : réunion de suivi de la fresque de l'école Victor-Hugo

Une réunion de suivi sur le projet de la Fresque Victor-Hugo s'est tenue avec la participation de Virginie Papin-Filipe, Maire-Adjointe chargée de la démocratie participative, ainsi que des porteurs du projet, Laurence Barbenchon, Baptiste Poulain et Pierre Naulin. Restez connectés pour être informés des prochaines étapes du projet !



SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël des Enseignements artistiques

Une superbe soirée où paillettes, instruments, chant et théâtre se sont harmonieusement entrelacés. La foule était au rendez-vous pour célébrer nos talentueux artistes Paraysiens.

Un grand bravo à eux, ainsi qu'aux professeurs qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée.



DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2023

Escapade en Alsace pour les Seniors

Séniors en Alsace pour les Marchés de Noël avec Françoise Doddi-Pouyet, Maire-adjointe chargée des affaires sociales et des seniors. Au programme : découvertes de villes charmantes, maisons à colombages, villages médiévaux. Spectacle féerique au Royal Palace de Kirrwiller. Pause gourmande avec la célèbre choucroute.

Retour en images'



DU 26 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

Vacances de Noël

Pendant les vacances de Noël, nos jeunes Paraysiens ont pu vivre des moments inoubliables aux ALSH ainsi qu'à l'espace jeunesse. Les plus petits ont pu se rendre au stade de France, assister à un spectacle musical, etc. Les plus grands ont pu vivre l'expérience « Sensas », participer à un cours de Zumba et organiser leur grand bal de fin d'année.



+ de photos sur  paray-vieille-poste.fr



JEUDI 11 JANVIER

Bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux des enfants

À l'issue d'une campagne électorale aussi sérieuse que celle des adultes, le vote a eu lieu au cours du mois de décembre dans les écoles. Les anciens membres du Conseil Municipal des Enfants ont symboliquement remis leur écharpe tricolore aux nouveaux conseillers lors d'une cérémonie d'investiture en présence de Madame le Maire et de son équipe municipale.

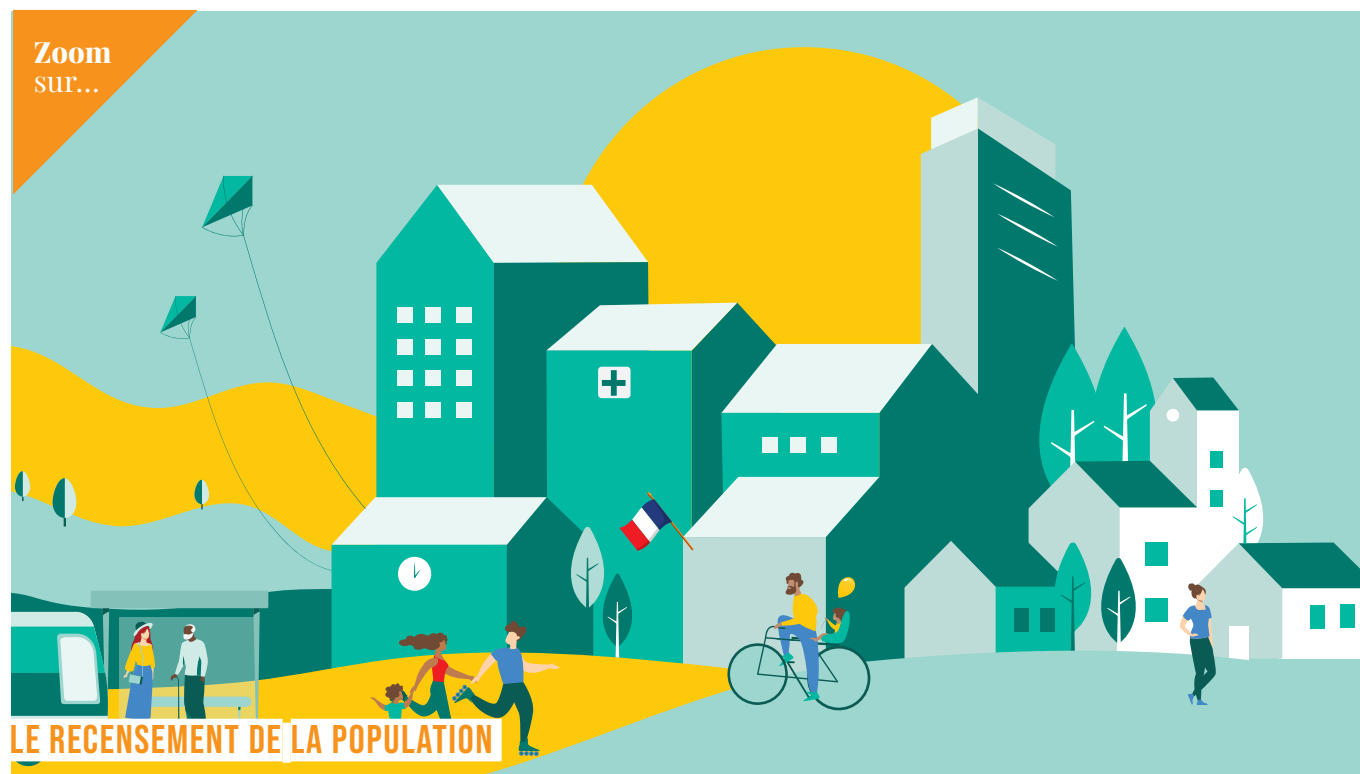


DIMANCHE 14 JANVIER

Vœux de Madame le Maire

De nombreux Paraysiens ont assisté à la cérémonie des vœux à la salle René-Cassin. Madame le Maire a dressé le bilan de cette année écoulée avant de dévoiler les projets en cours et les ambitions municipales pour 2024. Ce moment convivial a offert à chacun l'occasion de se retrouver, d'échanger avec les élus municipaux.





Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Depuis le 18 janvier et jusqu'au 17 février 2024, 14 agents recenseurs sont déployés dans la Ville afin de procéder à votre recensement. Cette démarche civique contribue à établir les chiffres officiels de la population de chaque commune.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et grands projets qui vous concernent.

Pour l'État :

- définir les politiques publiques nationales

Pour les communes :

- établir la contribution de l'État au budget des communes,
- décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation,
- définir le nombre d'élus au conseil municipal

Pour les entreprises et les associations :

- ouvrir de nouveaux commerces,
- construire de nouveaux logements

LES RÉPONSES PERSONNELLES SONT-ELLES PROTÉGÉES ?

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif

ou fiscal. Le nom et l'adresse sont néanmoins nécessaires pour que les logements et les personnes ne soient comptés qu'une fois. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement de la population respecte le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

☎ d'infos : pour toute information, contacter la mairie au 01 60 48 80 09

COMMENT RESTITUER LE QUESTIONNAIRE ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Le questionnaire complété sera à restituer via le site www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes déposés dans votre boîte aux lettres.

En cas d'impossibilité à répondre en ligne, l'agent recenseur remettra au recensé un questionnaire papier à remplir. Ce dernier pourra être récupéré par l'agent recenseur, après avoir convenu d'un second rendez-vous avec lui.

Nous vous rappelons que se faire recenser est un acte totalement gratuit, qu'il est obligatoire, confidentiel et déclaratif (Loi N° 2002-276 du 27 février 2002).



Aline Calsacy



Bernard Bittel



Claudine Coutant



Géraldine Rigo



Jocelyne Battou



Julie Sauvry



Léa Cognet



Liliane Wittmann



Milena Loccisano



Pierrette Fortin



Serge Battou



Sylvie Boulic



Véronique Humbert



Véronique Meunier

Le personnel en charge du recensement est recruté par la Ville et est identifiable par le biais de sa carte tricolore.

14

agents recenseurs

CHIFFRE CLÉ

L'actu en bref

INSCRIPTION A LA FÊTE DES VOISINS

Cette année, la Fête des Voisins se déroulera le vendredi 31 mai. Dès le vendredi 1^{er} mars, vous pourrez vous inscrire en remettant au service Population, après l'avoir complétée, la fiche d'inscription disponible sur le site de la Ville, paray-vieille-poste.fr.



INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Le traditionnel Vide-greniers organisé par la Ville aura lieu le dimanche 26 mai prochain au stade Pierre-de-Coubertin. Pour être exposant, il est nécessaire de s'inscrire dès le lundi 25 mars. Rendez-vous au service Population muni de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Tarif : 17€ le stand.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60



FERMETURES DU SERVICE POPULATION

Le service Population de la Ville sera fermé les samedis des vacances scolaires (17 et 24 février prochains). Si vous devez effectuer des formalités administratives dans les prochains jours, pensez à les anticiper, ou à prévoir, si possible, un créneau en semaine.



SERVICE POPULATION

Carte d'identité et passeport : anticipez vos démarches !

Depuis quelques semaines déjà, il est possible de créer ou renouveler des pièces d'identité à Paray-Vieille-Poste. Des démarches qu'il convient d'anticiper au maximum pour faire face à la hausse des demandes et aux délais parfois rallongés.

Il n'est jamais trop tôt pour demander la création ou le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport.

Toutes ces démarches, accessibles depuis le 15 novembre dernier à Paray-Vieille-Poste, nécessitent d'être anticipées au maximum. En effet, à l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, de nombreuses demandes sont formulées.

En raison de la charge accrue à laquelle font face les services de l'État, les délais de délivrance de toutes les pièces d'identité s'en trouvent logiquement rallongés. Afin d'éviter les mauvaises surprises, il est fortement conseillé d'entreprendre toutes ces démarches et prises de rendez-vous en mairie six mois avant la date d'expiration de votre pièce d'identité.

Pour rappel, toutes ces demandes doivent exclusivement être effectuées via une prise de rendez-vous en ligne, sur le site web de la Ville.

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHÉ EN LIGNE PAR LE CCAS

Si vous n'arrivez pas à compléter votre pré-demande ou planifier un rendez-vous via la plateforme, vous avez la possibilité de recevoir l'assistance d'un écrivain public le lundi matin, sur rendez-vous.

Pour les personnes âgées, un accompagnement gratuit est également disponible tous les lundis après-midi sur rendez-vous, à l'exception des périodes de vacances scolaires, et dans la limite de cinq séances d'une heure par an et par Paraysien.

☎ d'infos : contacter le CCAS au 01 60 48 80 00

EMPLOI SAISONNIER

Aventure estivale au cœur de la Mairie

La Ville accompagne et soutient les jeunes Paraysiens vers l'emploi. Dans ce contexte, elle recrute chaque année des candidats pour intégrer ses services durant l'été.



Si l'été vous donne des envies d'aventure professionnelle, la Ville a une proposition pour les jeunes Paraysiens qui ont ou auront 18 ans en 2024. La Municipalité ouvre ses portes pour des emplois saisonniers, offrant aux candidats une opportunité unique de plonger dans le monde du service public.

L'an dernier, 25 jeunes ont rejoint différents services municipaux pour une durée d'un mois, en juillet ou en août. Une expérience immersive qui ne se contente pas de développer des compétences professionnelles, mais qui vise également à sensibiliser les jeunes à l'importance de l'intérêt général.

Les postulants intéressés sont invités à soumettre leur candidature dès maintenant. Le dossier de candidature est

téléchargeable sur le site paray-vieille-poste.fr. N'oubliez pas d'y inclure votre CV et une lettre de motivation. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 11 mars.

Les candidatures peuvent être envoyées par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Place Henri-Barbusse BP73 91551 Paray-Vieille-Poste cedex, ou par mail à postuler@paray-vieille-poste.fr.

Il est important de noter que chaque Paraysien ne peut bénéficier qu'une seule fois de cette opportunité. Les réponses aux candidatures seront envoyées courant avril 2024, avec une priorité accordée aux jeunes nés en 2006.

Alors, prêt à relever le défi et à vivre une aventure estivale inoubliable au sein de la Mairie de Paray-Vieille-Poste ?

LA VILLE RECRUTE

L'équipe d'animation recherche des animateurs

Vous êtes dynamique et motivé ? Vous avez envie de travailler avec des enfants ? Rejoignez l'équipe d'animation de la Ville !

Pour postuler, il faut aimer le travail en équipe, être flexible et ne pas avoir peur du changement. Il est également indispensable de savoir faire preuve de patience et de calme avec des enfants d'écoles maternelles ou d'élémentaires. Une connaissance de la réglementation Jeunesse et Sport est également nécessaire ainsi que le BAFA complet ou stagiaire ou une équivalence.

- Rythme de travail :

- Période scolaire : Mercredi toute la journée + Temps périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis (matin ou soir + le midi).

- Période de vacances scolaires : 1 semaine à toutes les petites vacances + 1 mois l'été.
- **Rémunération annualisée** : rémunération identique chaque mois et lissée sur l'année.
- **Durée du contrat** : jusqu'au 31 août 2024, renouvelable ensuite.

À noter que des postes à temps méridiens ou à temps partiels, sans mercredis et sans vacances scolaires, ne nécessitant pas le BAFA, sont également disponibles.

☎ d'infos : service des Ressources Humaines au 01 69 38 79 83

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Des jeunes citoyens pleins d'idées



En décembre, les élèves du CM1 à la 3^e ont élu leurs représentants qui siégeront au Conseil Municipal des Enfants pour un mandat de deux ans. Bienvenue aux 16 nouveaux jeunes élus !

Les 7 et 8 décembre derniers, les élèves du CM1 à la 3^e ont exprimé leurs choix en votant pour les idées qui leur tenaient à cœur, afin d'élire ceux qui les représenteront au cours des deux prochaines années.

UNE CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Une cérémonie officielle a marqué l'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) le jeudi 11 janvier, en présence de leur famille, du secteur Jeunesse, de Madame le Maire et d'Ugo Capocci, Conseiller municipal en charge de la jeunesse et des jumelages.

Chaque jeune conseiller a reçu l'écharpe tricolore, symbole d'engagement et de citoyenneté, qu'il arborera dorénavant lors de chaque événement auquel il sera convié.

LES JEUNES CONSEILLERS DÉBORDENT D'IDÉES !

Les jeunes conseillers ont été choisis sur la base des idées qu'ils ont avancées, les candidatures ayant été anonymisées. Leurs propositions vont de la sensibilisation à la protection animale, à l'installation de poubelles de tri en ville, en passant par la création d'une ludothèque.

Cette génération, particulièrement soucieuse de l'environnement, a exprimé le souhait de planter davantage d'arbres pour sensibiliser la population. Guidés par les animateurs du CME, ils se réuniront une fois par mois le samedi matin pour élaborer collectivement leurs projets et les faire progresser. Une affaire à suivre de près !



Le Mot de l' élu



« Notre mission commune est de contribuer à façonner un avenir où la voix de chaque enfant compte, où l'égalité et l'inclusion sont des réalités quotidiennes, et où nous pouvons tous grandir ensemble. Je suis convaincu que notre Conseil Municipal des Enfants sera un lieu d'échange d'idées brillantes, de créativité débordante et d'amitiés durables. Félicitations à nos jeunes élus, et merci à leurs familles pour leur soutien. Ensemble, continuons à encourager et à cultiver cet esprit citoyen qui anime nos jeunes générations. »

Nathanaël Vettraino, Conseiller municipal chargé du Conseil Municipal des Enfants



Liza Kosuneu



Ruth Boga



Elma Reis Pires



Aliyah Kardal



**Eléonore
Carpentier
Sellier**



Daneen Dar



**Edouard
Fischer**



Andréa Arnone



Nada Guedda



Kayla Iazouguen



Emma Goulli



**Mathieu
Brulfert-
Riquier**



**Giulia
Lourenço Rigo**



Lilou Blin



Inès Mehanek



Kenan Alaca

L'actu en bref

ADHÉSION À L'ESPACE JEUNESSE

L'Espace Jeunesse n'a jamais connu une telle fréquentation que lors de ces derniers mois. Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour l'année 2024, veuillez vous rendre à l'Espace Jeunesse pour la mettre à jour et la signer.

Pour les nouveaux adhérents, vous devez : compléter la fiche sanitaire dédiée, disponible à l'Espace Jeunesse et sur paray-vieille-poste.fr ; fournir la photocopie des vaccins (DTP), un justificatif de domicile de moins de 3 mois, l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 et régler une participation de 4 à 11€, calculée lors de l'inscription, selon un barème dégressif.

☎ d'infos : service Jeunesse Sports et Loisirs, 65 avenue d'Alsace-Lorraine, 01 60 48 80 65

INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS

Pensez à inscrire vos enfants aux accueils de loisirs maternels et élémentaires via le Portail famille au plus tard 8 jours avant la date souhaitée (sous réserve de places disponibles).

ENQUÊTES PUBLIQUES

2 enquêtes publiques ont lieu sur la ville :

- Jusqu'au 2 février concernant une centrale d'enrobage de bitume et stockage.
- Jusqu'au 13 février concernant le renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral pour le projet de renouvellement d'autorisation de rejet dans l'orge des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris Orly

Les dossiers de demande d'enregistrement sont consultables dans les locaux des services techniques de la mairie : 74, rue Maurice Rigolet.

- Lundi, Mercredi et Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Jeudi : de 13h30 à 17h30.



ÉCOLE MATERNELLE

Inscriptions à l'école maternelle sur rendez-vous

Pensez à inscrire votre enfant pour la rentrée 2024.

Votre enfant est né en 2021 et s'apprête à faire son entrée à l'école maternelle en septembre prochain ?

Vous pourrez procéder à son inscription du 4 au 30 mars 2024, inclus. Attention, les modalités pour le faire évoluent cette année. Il faudra désormais prendre rendez-vous afin de pouvoir l'effectuer en Mairie.

Les pièces à fournir :

- Livret de famille ou acte de naissance de votre enfant.
- Fiche enfant 2024-2025 dûment complétée (disponible en téléchargement sur le site de la ville www.paray-vieille-poste.fr ou à l'Hôtel de Ville).
- Droit à l'image complété.
- Attestation CAF de l'Essonne à jour.
- 1 photo d'identité récente de l'enfant.
- Règlements intérieurs signés.
- Carnet de santé de l'enfant et copie des pages de vaccinations.

- Justificatif de domicile de moins de trois mois : une facture d'électricité, de gaz, d'eau, une quittance de loyer, la taxe foncière.

* Pour les personnes hébergées : se rapprocher du service Population 01 69 38 79 83

- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.
- Un RIB si vous souhaitez un prélèvement automatique.
- En cas de séparation des parents, copie du jugement et autorisation écrite de scolarisation du parent n'ayant pas la garde.
- Certificat de radiation (si disponible).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et nécessitera la prise d'un nouveau rendez-vous.

☎ d'infos auprès du service Population, 01 69 38 79 83



AIDE À LA SCOLARITÉ

Dernière ligne droite pour l'accompagnement des collégiens

Mis en place par la Ville en mars 2022, le programme d'accompagnement des collégiens paraysiens à la scolarité, entièrement gratuit, s'apprête à boucler son deuxième cycle complet.

Afin de démarrer l'année sur de bonnes bases, les animateurs de l'Espace Jeunesse, en lien avec le collège Pierre-de-Ronsard, continuent d'accompagner les collégiens paraysiens. Un bon moyen de lutter contre le décrochage scolaire, de permettre aux élèves de reprendre confiance en eux et d'acquérir une méthodologie de travail efficace avant de prendre un repos bien mérité.

D'autant plus que ces séances, dispensées en petits groupes, s'adaptent aux besoins de chacun. Ainsi, chaque élève, engagé pour un cycle de six semaines, au minimum, peut profiter d'une à deux heures de soutien par semaine (le mardi de 16h15 à

17h15 ou de 17h15 à 18h15 ou le mercredi de 13h30 à 14h30). Il est également possible pour les familles de prendre un rendez-vous en amont afin de pouvoir cerner au mieux les besoins des collégiens et ainsi les accompagner de façon efficace.

Le prochain cycle d'accompagnement débutera au retour des vacances de printemps, le mardi 23 avril, et les inscriptions commenceront dès le 25 mars.

⊕ d'infos : Pour obtenir plus d'informations ou inscrire votre enfant, vous pouvez contacter l'Espace Jeunesse au numéro suivant : 01 60 48 80 65

Le Mot de l'élu



« La réussite éducative des jeunes Paraysiens est plus que jamais au cœur des préoccupations de notre Municipalité. Lancé avec succès il y a désormais deux ans, le programme d'accompagnement des collégiens permet aux élèves, en complément du travail effectué au collège Pierre-de-Ronsard, de bénéficier de l'aide des animateurs de l'Espace Jeunesse.

Des conditions optimales pour acquérir ou développer des méthodes de travail efficaces. Alors que la fin de l'année scolaire approche plus vite qu'il n'y paraît, ce dernier cycle d'accompagnement est l'occasion idéale pour nos collégiens de reprendre confiance en eux et ainsi aborder sereinement la prochaine rentrée. »

Ugo Capocci, Conseiller municipal chargé de la jeunesse et des jumelages.

L'actu en bref

REPAS DES SENIORS

Le repas offert par la Ville aux Paraysiens de plus de 65 ans aura lieu le **dimanche 10 mars** à l'Espace René-L'Helguen d'Athis-Mons. Inscriptions du 5 au 9 février auprès du CCAS, du lundi au vendredi (sauf le jeudi matin) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Vous possédez une tablette, un smartphone ou un ordinateur, mais vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour le prendre en main ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'Espace Seniors. Sur rendez-vous. Gratuit dans la limite de 5 séances de 1h par an.

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Besoin d'aide pour la prise en main de vos outils numériques ? Un professionnel est là pour vous ! Profitez d'un échange personnalisé chez vous pour 3 € la demi-heure. Rendez-vous sur demande au CCAS - 01 60 48 80 00.

ADIL ESSONNE

Logement : des réponses à vos questions

Une question sur votre logement ? L'ADIL est là pour y répondre.

Sur la lancée de sa première permanence assurée le 10 janvier dernier, l'ADIL conserve son rythme mensuel d'un rendez-vous chaque 2^e mercredi du mois (sauf pour les mois de juillet et août).

Entre 9h et 11h30, propriétaires comme locataires peuvent trouver, au 65 avenue d'Alsace-Lorraine, des réponses à leurs questions juridiques.

Impayés de loyer, procédure d'expulsion, demandes de logement, réparations locatives, copropriété, accession à la propriété, diagnostic énergétique, non décence et l'insalubrité ou encore problèmes de voisinage : tous ces sujets pourront être traités gratuitement, par les experts chevronnés présents lors de ces rendez-vous.

LES DATES À RETENIR

Programme des activités seniors

Mercredi 14 février :

Paroles et Tartines : « Régie de l'eau : qui, quand, quoi, comment... »
gratuit - sur inscription
RDV à 14h à l'Hôtel de Ville - salle Pierre-Bouguet.

Mercredi 13 mars :

Paroles et Tartines : « Spécial jardin »
en partenariat avec les Services Techniques de la Ville
Gratuit - Sur inscription

Lundis 22 et 29 avril :

Stage « Chorale »
en partenariat avec le service des Enseignements Artistiques
Gratuit - Sur inscription

Jedi 25 avril :

sortie « Excursion en Perche Sarthois »
avec visite commentée en petit train touristique, restaurant et safari découverte parmi les cervidés
30,29 € sur Inscription - RDV à 7h30 au stade Pierre-de-Coubertin.

Retrouvez l'intégralité des activités proposées par l'Espace Seniors sur l'application mobile de la Ville, dans le menu latéral, rubrique famille puis Seniors, ou directement auprès du service Population ou du CCAS. Les inscriptions aux activités ponctuelles se font auprès du service. Attention, l'Espace Seniors se trouve temporairement au 65 avenue d'Alsace-Lorraine.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS :

Activités de février : dès à présent.

Activités de mars : à partir du mardi 13 février.

Activités d'avril : à partir du mardi 12 mars.

⊕ d'infos :

Renseignements :

Éric : 06 87 02 04 45 / Ruis : 06 16 42 21 43



Si vous ne pouvez pas vous rendre à ces permanences, les juristes de l'ADIL vous répondent également par téléphone au 01 60 77 21 22.

PLANNING DES PROCHAINES PERMANENCES / UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, ENTRE 9H ET 11H30 :

- Le mercredi 14 février.
- Le mercredi 13 mars.
- Le mercredi 10 avril.

⊕ d'infos :

RDV, à prendre auprès de l'accueil du CCAS au 01 60 48 80 00



FOCUS sur

RESO, la nouvelle régie des eaux

Depuis le 1^{er} janvier 2024, RESO, la Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge, assure un service public de l'eau axé sur la satisfaction des besoins des habitants.

RESO, la Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge, inaugure un nouveau chapitre dédié à la satisfaction des besoins des administrés en matière de service public de l'eau. Fruit de l'union des communes de Morangis, Paray-Vieille-Poste, Villeneuve-Saint-Georges et Savigny-sur-Orge.

Vers un Service 100% Public de l'Eau

Cette transition vers une régie publique s'inscrit dans les compétences de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. L'adhésion des 4 communes au Syndicat Mixte Fermé Eau du Sud Francilien (SMF) vise à favoriser l'acquisition des équipements de production et de transport d'eau potable actuellement sous contrôle privé (groupe Suez). Ce choix stratégique permet non seulement de maîtriser le coût de l'eau mais aussi de mettre en œuvre des politiques environnementales plus respectueuses.



Maîtrise du prix de l'eau

RESO s'engage à offrir un service de grande qualité à un coût maîtrisé. Des politiques actives visant la réduction de la consommation d'eau et la mise en œuvre d'un programme d'entretien des canalisations pour lutter contre les fuites garantiront une gestion efficace et économique.

La maîtrise du prix de l'eau est une priorité. Malgré l'inflation actuelle, la régie ne prévoit pas d'augmentation du prix de l'eau au moment de la reprise du service en janvier 2024. Une gestion rigoureuse à long terme vise à proposer un prix juste, bien que les factures puissent évoluer en cas d'augmentation des redevances pour des missions hors du champ de compétence de la régie.

Échéancier



1^{er} janvier 2024

Fin des délégations de service public (DSP) par la société SUEZ. Date de reprise du service de la distribution d'eau potable par RESO.



février/mars 2024

Facture du solde de compte de Suez.



mai 2024

Date prévisionnelle de la 1^{ère} facture RESO.

Dispositif "S'Eaulidaire"

La régie introduit le dispositif "S'Eaulidaire" en collaboration avec les CCAS des villes pour élargir les bénéficiaires d'aides et simplifier les démarches. Les usagers en difficulté pour régler leur facture d'eau sont invités à contacter la régie dès à présent.



Seau lidaire
resc Seine & Orge



Transparence dans la gestion de l'eau

La gestion transparente et démocratique de l'eau est au cœur des priorités de RESO. Le choix d'une régie publique assure la souveraineté sur la ressource, plaçant le service de l'eau au service des citoyens et garantissant une gouvernance ouverte et participative.

LA QUALITÉ DE L'EAU

Le service accorde une importance capitale à la qualité de l'eau. Des contrôles minutieux en production et à la sortie des usines, des autocontrôles effectués sur des points stratégiques du réseau par un laboratoire indépendant, ainsi que des vérifications régulières de l'Agence Régionale de Santé (ARS), sont autant de mesures qui garantissent une qualité irréprochable de l'eau sur l'ensemble du réseau à tout moment.



Le Mot de l'élu

L'eau, ressource vitale s'il en est, sera sans nul doute l'un des grands enjeux du XXI^e siècle. Un besoin planétaire toujours plus élevé, une ressource qui tend à s'appauvrir et des traitements toujours plus complexes en raison des pollutions. Il est grand temps d'apporter une attention particulière à ce qui nous constitue littéralement à 65 %. Le passage en régie publique est le premier acte de la reprise en main d'un avenir plus raisonné.

Être en RESO va nous permettre sans calcul d'intérêts financiers, de faire les choix avérés pour préserver l'eau, mieux l'utiliser, moins la gaspiller et y avoir accès à un juste prix et permettant un accès égal et solidaire. L'eau ne peut être un objet de transactions et nous nous devons, pour qu'elle soit toujours accessible pour les générations futures, la traiter comme il se doit, avec respect !

Fabrice Wagnier, Maire-adjoint chargé de la transition écologique

Programme de renouvellement du réseau 2024

La régie prévoit un programme de renouvellement du réseau ambitieux dès l'été 2024. L'objectif central est de réduire les fuites et de minimiser les coupures d'eau imprévues. Bien que cette initiative puisse entraîner une augmentation des coupures d'eau programmées, ces interruptions seront soigneusement planifiées à l'avance, permettant aux usagers de s'organiser en conséquence.

RESO, SEINE ET ORGE

- 📍 1 rue Maryse Bastié
91500 Paray-Vieille-Poste
- ☎ Tél. : 01 80 36 91 94
- ✉ Courriel : regie.eau@grandorlyseinebievre.fr

- ☎ Accueil téléphonique :
 - Lundi de 8h à 18h
 - Du mardi au vendredi de 8h à 17h
- 🕒 Horaires : Le lundi de 9h à 18h
Mardi à vendredi de 9h à 17h

APPROVISIONNEMENT EN EAU ET OBJECTIF D'AUTONOMIE

L'eau fournie par RESO provient principalement de la Seine, subissant ensuite un processus de traitement dans les usines de potabilisation en bord de Seine, situées dans le Département de l'Essonne et actuellement sous la gestion de la société Suez. À terme, le syndicat Eau du Sud Francilien envisage d'acquérir les usines Suez, ouvrant la voie à une maîtrise publique intégrale de la gestion de l'eau.

GESTION DIRECTE ÉQUILBRÉE AVEC SOUS-TRAITANCE MAÎTRISÉE

La régie assure directement la distribution d'eau, la facturation et les travaux. Cependant, elle opte pour la sous-traitance dans certaines missions, notamment des travaux ou l'utilisation d'outils spécifiques, tout en préservant une maîtrise directe sur les missions stratégiques. Cette approche opérationnelle vise à assurer une efficacité optimale tout en conservant le contrôle sur les aspects essentiels du service.

PAROLES ET TARTINES

Rendez-vous le mercredi 14 février de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-Bouguet pour une nouvelle édition de Paroles et Tartines. Au programme : « Régie de l'eau : qui, quand, quoi, comment... ». Inscription gratuite et ouverte à tous à l'Espace Seniors, par téléphone avec Éric au 06 87 02 04 45 ou Ruis au 06 16 42 21 43.

Innovation pour la préservation de la ressource en eau

Face à l'urgence climatique, RESO s'engage à innover pour préserver la ressource en eau. D'ici 2029, 250 000 m³ d'eau seront économisés, équivalent au volume de plus de 60 piscines olympiques. Un pas significatif vers un avenir durable avec cette contribution essentielle pour préserver une ressource vitale pour les générations futures.

Ensemble, **préservons** l'eau potable

Grâce à quelques écogestes simples, il est possible de limiter sa consommation d'eau potable et de participer au quotidien à la protection de la planète.



Fermer le robinet lorsque l'on se lave les mains ou les dents, que l'on se savonne sous la douche ou que l'on se rase.



Fixer un mousseur à l'extrémité du robinet ou sur un pommeau de douche permet d'économiser 30 à 40% d'eau tout en gardant le confort d'utilisation.



Faire tourner lave-linge et lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins.



Privilégier la douche au bain permet d'économiser jusqu'à 100 litres d'eau.



Installer une chasse d'eau à double débit pour économiser 4 à 6 litres d'eau à chaque utilisation.



Boire l'eau du robinet préserve l'organisme des microplastiques présents dans les bouteilles en plastique.



Caroline Poubeau

OVALE COSTUMÉ

À quelques mois des Jeux Olympiques de Paris 2024, une Paraysienne a eu la chance de fouler la pelouse du Stade de France. Au milieu d'anonymes et de personnalités, Caroline Poubeau faisait partie de la cérémonie d'ouverture de la dernière Coupe du monde de rugby.



Une chaleur de plomb, un Stade de France en ébullition et 78 690 spectateurs en délire : c'est dans ce décor que Caroline Poubeau a pénétré dans l'enceinte dionysienne le vendredi 8 septembre. Quelques minutes seulement avant que Français et Néo-Zélandais ne lancent définitivement ce Mondial 2023. Présente parmi les quelques 300 personnes qui ont pénétré sur la pelouse, la Paraysienne de 29 ans a toujours les yeux qui pétillent en s'en rappelant : « Il y avait un peu de stress mais c'était l'euphorie parce que c'est quand même le Stade de France. C'est dingue, on était sur la pelouse ».

Une aventure entamée quelques mois plus tôt. Intriguée par le message de la Fédération française de rugby lui proposant de candidater pour faire partie de la cérémonie d'ouverture, celle qui n'est qu'une modeste joueuse amatrice à Athis-Mons se décide à postuler : « Je me suis dit : « Allez, pourquoi pas ? » Et, franchement, je ne pensais pas du tout être prise. J'y suis allée au culot et ça a marché ». Une seule condition non négociable pour participer à cette cérémonie : être disponible pendant deux semaines entre la fin du mois d'août et début septembre.

À l'issue d'un rapide casting où aucune aptitude artistique particulière n'est exigée, la Paraysienne figure parmi les heureux élus, à sa grande surprise. « Je ne saurais pas dire pourquoi j'ai été sélectionnée parce qu'ils ne me l'ont pas dit donc je n'en ai aucune idée, se souvient Caroline Poubeau. On était tous différents, de tous les âges et de n'importe quel métier ». Une diversité mise en avant dans le spectacle, imaginé par Jean Dujardin, que la jeune femme va répéter pendant deux semaines, partagées entre le Stade de France et Pierrefitte-sur-Seine.

DANSE AVEC LES STARS

Au milieu de nombreuses personnalités, la jeune Paraysienne débute l'apprentissage mouvementé d'une valse : « On l'a apprise le premier soir et le lendemain elle avait déjà changé. Jusqu'à la veille de la cérémonie, on nous a changé des choses ». Le jour jaussi, puisque l'enceinte dionysienne, vide lors des répétitions, voit près de 80 000 spectateurs venir garnir ses tribunes. « Quand on le voit pendant une semaine, ce n'est pas qu'on est habitué mais presque, confesse la Paraysienne. Mais le voir rempli, on se disait : « Tout le Stade de France est là pour nous ». Ça met des frissons ».

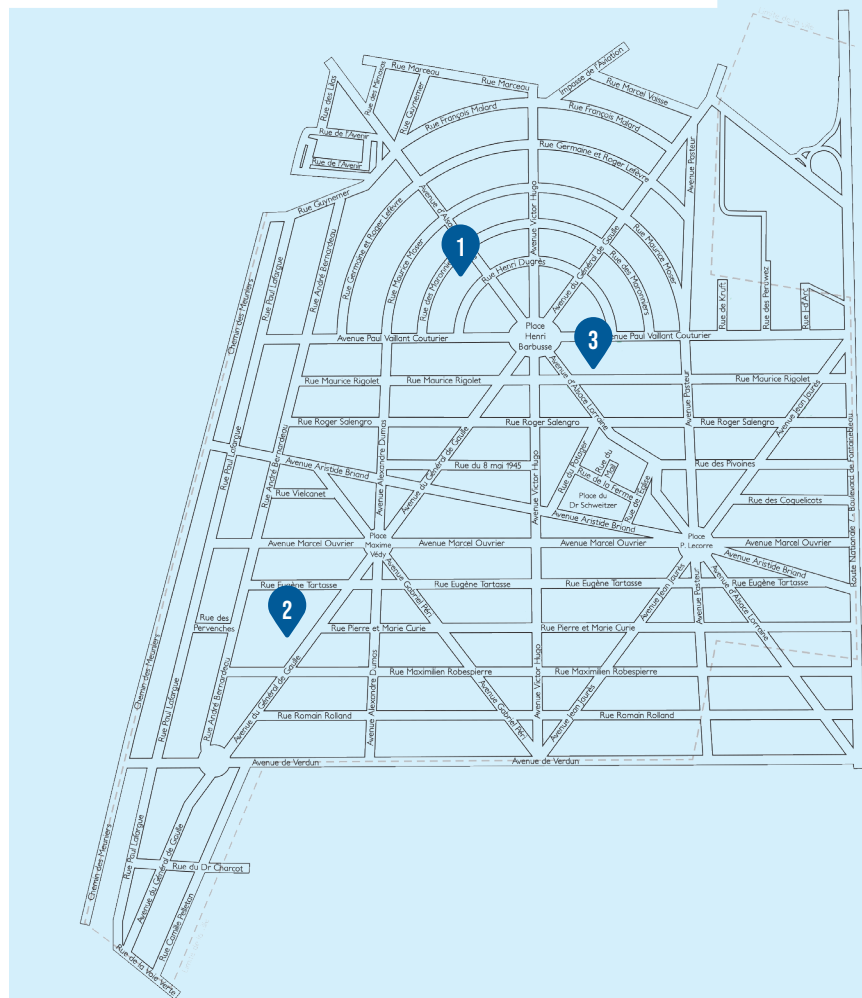
« Tout le stade de France est là pour nous. Ça met des frissons ! »

Affublée du rôle d'une demoiselle, attablée à une brasserie, attendant qu'un homme vienne l'inviter à danser, Caroline Poubeau savoure une cérémonie qui s'est finalement déroulée sans accroc : « C'est une expérience de dingue et je suis contente de l'avoir vécue, ce serait peut-être la seule fois de ma vie, sourit-elle. Franchement, c'était fou, je suis bien contente d'avoir rempli ce petit formulaire ». Quelques lignes qui ont finalement conduit cette passionnée de sport au Stade de France.

Une expérience qu'elle se serait bien vu reproduire l'été prochain pour les Jeux Olympiques de Paris. « J'ai postulé et j'ai été retenue, pas pour être figurante mais pour être bénévole », avoue-t-elle avec une pointe de déception dans la voix. En effet, il fallait, cette fois, se rendre disponible pendant un mois complet. Trop pour Caroline Poubeau, contrainte de passer son tour ce coup-ci.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



Avancée des Travaux

ESPACE SÉNIORS LOUIS POIZEAUX

Une étape importante a été franchie avec la réalisation de cette étape. Cette étape marque une avancée significative dans la mise en place des fenêtres qui représente une avancée vers une nouvelle luminosité et une meilleure isolation.



Et aussi...

ÉLÉGAGE

L'élégage, en raison d'un problème technique de l'entreprise, s'étendra sur une période d'un mois et demi à compter de début février.

VILLAGE FLEURI

La lauréate du concours Village Fleuri collaborera avec les jardiniers de la Ville pour concevoir les parterres de fleurs printaniers.



Soyez informés des travaux tram T7 par SMS en scannant ce QR code



SUBVENTION : 104 400 €

la réalisation de la pose des fenêtres. L'opération est en cours dans le processus de rénovation. La photo est une avancée visuelle, offrant à l'espace une nouvelle dimension.

3



Réhabilitation

SERVICES TECHNIQUES ET SALLE COLBERT

Les services techniques vont bientôt réintégrer leurs locaux ! Bien que le gros du travail soit accompli, il reste quelques petites finitions extérieures.



SUBVENTION : 72 475 EUROS



2

Photo non-contractuelle

Projet

GROUPE SCOLAIRE PAUL-BERT

L'Avant Projet Sommaire (APS) a été récemment finalisé et officiellement rendu. Cette étape cruciale représente le fruit d'un travail minutieux et collaboratif entre les parties prenantes impliquées dans le projet. L'Avant Projet Sommaire constitue une vision préliminaire du projet, englobant les grandes lignes conceptuelles, architecturales et fonctionnelles.



Allo Mairie

Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert **0 800 105 200**

Numéro gratuit depuis un poste fixe

Signalement via l'appli:
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the App Store

GET IT ON Google Play



STATIONNEMENT

Démarrer l'année du bon côté

Zone bleue ou stationnement unilatéral : comment bien se garer à Paray-Vieille-Poste ?

Il existe plusieurs types de stationnement à Paray-Vieille-Poste. La zone bleue où il est, du lundi 9h au samedi 19h interdit de stationner un véhicule pour une durée supérieure à une heure et trente minutes. Pour pouvoir s'y garer, il faut également apposer, en évidence à l'avant du véhicule et à proximité immédiate du pare-brise, un disque indiquant l'heure d'arrivée. Il doit ensuite être enlevé dès que le véhicule reprend la route.

Dans certaines rues, le stationnement est unilatéral, en alternance semi-mensuelle. Autrement dit, les usagers sont autorisés à stationner du côté

impair de la rue du 1^{er} au 15 du mois et du côté pair du 16^e au dernier jour du mois. Pour être plus précis, vous pouvez changer de côté à partir de 20h30 (jusqu'à 21h) le dernier jour de chaque quinzaine (le 15 du mois pour passer du côté impair au pair et le dernier jour du mois pour faire l'inverse). Aussi, on trouve des stationnements avec des indications au sol ou des zones délimitées.

À noter que le conducteur ne respectant pas les règles de stationnement encourt une contravention de 2^{de} classe allant d'une amende forfaitaire de 35 euros à la mise en fourrière du véhicule. Pour rappel, le produit des amendes est versé directement au Conseil Départemental et non à la Ville.

Agir pour la sécurité grâce à l'application mobile

Chaque Paraysien peut participer à l'entretien du cadre de vie local, en collaboration avec les services municipaux. L'application mobile "Ville de Paray-Vieille-Poste" (disponible sur toutes les plateformes de téléchargement) vous permet d'effectuer des signalements localisés si vous êtes témoin d'un problème de sécurité, de propreté, de stationnement...

Les équipes des services techniques ou de la Police municipale réalisent régulièrement des patrouilles pour intervenir sur ces signalements.



1 255

infractions au stationnement

150

stationnements sur le trottoir

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT Vous prévoyez de déménager dans les prochaines semaines ?

Il est possible de réserver une place temporaire à proximité de votre habitation afin de stationner un camion ou un utilitaire. Il vous faut, pour cela, impérativement obtenir un arrêté municipal auprès de la Mairie.

Pour l'obtenir, rendez-vous sur le site internet de la Ville afin de remplir un formulaire d'occupation du domaine public à retourner ensuite aux Services Techniques. Attention toutefois, la demande doit obligatoirement être effectuée au minimum 15 jours avant la date du déménagement

⊕ d'infos : Service jeunesse, Sports et Loisirs
65 avenue Alsace-Lorraine - 01 60 48 80 65

GESTION DES DÉCHETS

Les biodéchets, ces nouveaux déchets à trier

Emballages, papiers ou verre y étaient déjà passés, ce sont désormais les biodéchets ou déchets organiques qu'il faut trier depuis le 1^{er} janvier. Une nouvelle habitude à prendre pour limiter et valoriser le volume de déchets émis chaque année.

Tous les déchets issus de matières animales ou végétales ne prendront plus la direction des poubelles. Épluchures de fruits ou de légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café, thé ou encore déchets du jardin (tonte de gazon, feuilles mortes...) doivent désormais être triés et mis au compost. « *Notre objectif est de sortir des ordures ménagères les restes alimentaires (ou déchets organiques) pour qu'ils puissent être valorisés, via le retour à la terre ou la méthanisation qui pourra produire de l'énergie* », indique Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre qui a la charge de cette compétence. Différents scénarii sont encore à l'étude au sein de la structure intercommunale entre compostage individuel ou partagé, mise en place d'abris bacs en extérieur, et collecte en porte à porte. Ce sont ainsi 30% des déchets jetés chaque année qui pourraient être économisés ou valorisés.

L'EXEMPLE DES ENFANTS

Une bonne habitude déjà prise par les plus jeunes au sein des cantines scolaires. « *On ne gaspille presque pas, sourit Valentin, scolarisé à l'école Jules-Ferry. On a des tables de tri à la cantine, pour jeter nos restes alimentaires d'un côté et les emballages de l'autre* ». Sauvés de nos poubelles, ces biodéchets peuvent ensuite être utilisés comme un engrais naturel mais pas seulement. « *On a appris qu'ils allaient faire une grande soupe de tous les restes et en chauffant le gaz produit allait faire de l'énergie, de l'électricité, c'est fou !* », poursuit l'enfant de 7 ans. En réalité, le gaz émis pendant

la décomposition de ces déchets organiques produit de la chaleur ensuite transformée en énergie. Une bonne raison supplémentaire de s'y mettre dès maintenant.



Le Grand-Orly Seine Bièvre propose des composteurs des lombricomposteurs gratuits.
Flashez ce code

Le saviez-vous ?

Le service Restauration de la Ville collabore depuis 5 ans avec une entreprise privée pour la gestion des déchets de production et de consommation, avec des ramassages hebdomadaires dans les écoles.

Cette entreprise privilégie le bio-méthane pour alimenter ses véhicules et transforme les déchets alimentaires par la technique du lombricompostage et de la méthanisation.



190 094

tonnes de déchets ménagers collectés en 2022



Paray Football Club

MERCI

La collecte de jouets neufs organisée par les U18 du Paray FC au profit des enfants de l'hôpital Necker a récolté 67 jouets neufs.

Des jouets d'occasion ont également été donnés ; ils ont été offerts à une école de la Ville.

Merci à tous pour votre mobilisation.



Tennis Club Paray

2^E ÉDITION DU TÉLÉTHON

La 2^e édition du Téléthon organisée au Tennis club de Paray le 9 Décembre 2023 est un vif succès avec plus de 2 000 euros récoltés et 80 visiteurs.

Cette manifestation a pu se tenir grâce à une team dévouée et passionnée.

Merci à tous les bénévoles, à la générosité des commerçants de Paray, à Carrefour Athis Mons, Tennis achat et tennis compagnie pour le renouvellement de leur soutien.

Et merci également à la Mairie et sa Maire Mme Nathalie Lallier de leur présence et de leurs participations logistique et financière.

Rendez-vous est pris pour 2024 !



La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

JE COMPOSTE MES BIODÉCHETS

VOTRE BIO-SEAU VOUS ATTEND !

Deux points de collecte permanents et ouverts à tous :

- 50 av. Aristide Briand
- 6 rue du Potager

Compostons chez nous

- en recyclant nos déchets de cuisine et jardin
- Un site de compostage a été inauguré au 6, rue Potager

Pour récupérer un Bio-seau et participer au compostage des biodéchets, adressez un mail à <assomeup@gmail.com>. Un RDV vous sera proposé.

GR Paray

DE BELLES PERFORMANCES DES GYMNASTES AUX COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Après les grandes vacances, les championnats individuels de gymnastique rythmique avaient repris les 13 et 14 octobre 2023 pour se terminer les 17 et 18 décembre 2023 pour les gymnastes de GR PARAY. Les 8 gymnastes ci-dessous ont représenté GR PARAY. Ces compétitions individuelles qui arrivent très tôt à la reprise des entraînements ont été l'occasion de présenter des enchaînements avec les engins imposés. À Wissous les 13 et 14 octobre 2023, nos gymnastes avaient montré que le travail entamé depuis début juillet a payé, lorsqu'on regarde les places réalisées lors de cette compétition dans leur catégorie respective : Nationale C +18 ans (cerceau): Enora APEDJINOÛ (6^e/25); Nationale C 16-17 ans (ballon): Élodie THÉVENIN (5^e/20) Tiffany MACHADO (9^e/20) Carla SEBASTIAO(11^e/20) Fédérale A 12-13ans (corde): Lina APEDJINOÛ(2^e/19) Fédérale A 14-15 ans (cerceau): Elisabeth ROULEAU (5^e/16) Joïa MOULLA-CORREIA (7^e/16)Eléna RODRIGUEZ (11^e/16) .

A la compétition inter département à Wissous les 17 et 18 novembre, malgré de belles prestations seules 3 gymnastes se sont qualifiées pour la dernière compétition régionale à Morsang-sur-Orge: Enora APEDJINOÛ (5^e/36) Carla (4^e/22) Fédérale 14-15 ans: Elisabeth ROULEAU (5^e/22). Elles ne se sont pas qualifiées aux championnats de France qui se dérouleront les 14 et 15 janvier 2024 à Boulogne-sur-Mer.

Nous saluons la performance de l'ensemble des gymnastes engagées notamment celle des trois dernières représentantes du club à la compétition régionale. Elles finissent parmi les 40 meilleures gymnastes individuelles en 2023 d'Île-de-France dans leur catégorie respective. Place aux compétitions des ensembles qui débutent les 3 et 4 février 2024. En attendant de mettre à l'honneur les gymnastes en loisirs le dimanche 28 janvier 2024 lors de la coupe GR PARAY, le dernier cours du 23 décembre 2023 s'est déroulé avec les parents. Cette initiative de l'entraîneur Céline DA SILVA a été une opportunité pour les parents de passer un moment privilégié et apprécié avec leurs enfants sur les praticables. Merci aux parents pour leur présence et pour leur confiance.

Pour cette première partie de saison, il conviendrait de remercier chaleureusement les entraîneurs Virginie, Hanna, Stella, Céline, Enora, ainsi que les aides-animateurs : Gabrielle, Carla, Flora, Tiffany pour leur investissement. Au nom de GR PARAY, je souhaite par ces mots de Jacques Brel, à toutes et à tous nos meilleurs vœux 2024 :

« ...Le seul fait de rêver est déjà très important. Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.... »

Le président de GR PARAY.

Koffi APEDJINOÛ





POÉSIE URBAINE / CHANSON
VENDREDI 2 FÉVRIER - 20H30
Toan'co

Par un flow imagé et humaniste sur un beatbox à faire trembler les coeurs moroses, le binôme dévoile une poésie urbaine aussi fougueuse que feutrée, résolument solaire.

Tout public

Tarif catégorie F : Plein: 13€ / Réduit : 6,50€
Réservation conseillée auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

THÉÂTRE

SAMEDI 27 JANVIER - 19H30
DIMANCHE 28 JANVIER - 15H30
PIEXI@INOUT

Par la compagnie - école du Théâtre du Fil
À l'Avant-Scène

Plein tarif : 12€ / Tarif réduit : 10€ (chômeurs, seniors, étudiants moins de 18 ans), gratuit pour les moins de 10 ans.

Réservation conseillé auprès de l'association : théâtre-du-fil@wanadoo.fr ou 07 89 27 94 91

CINÉMA

DIMANCHE 28 JANVIER - 16H30
Making of

Comédie

À l'Avant-Scène

Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINÉMA

DIMANCHE 28 JANVIER - 14H30
Mon ami robot

Animation, Comédie

À l'Avant-Scène

Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINÉMA

MARDI 30 JANVIER - 20H45
Priscilla

Biopic, Drame

À l'Avant-Scène

Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

SPORT

DIMANCHE 4 FÉVRIER, - 9H30 À 12H
Sport'Ouvertes

L'équipe des Sports vous invite à participer à une session sportive au gymnase Souillat. Au programme : initiation au cirque !

Gymnase Souillat

Renseignement auprès du service des sports au 01 60 48 80 65

COLLECTE

SAMEDI 2 MARS - DE 14H À 17H
Collecte d'articles de sports et déchets électriques et électroniques

Pour collecter et valoriser ce dont

on ne se sert plus !

Parking de l'Avant-Scène - Avenue d'Alsace Lorraine

COMÉDIE MUSICALE

SAMEDI 2 MARS - 20H
DIMANCHE 3 MARS - 15H
Amadeus le destin d'un prodige

Par les membres de l'association de la Compagnie du Lac.

Info et billetterie sur le site de la Compagnie du Lac : www.compagniedulac.fr

SORTIE

SAMEDI 2 MARS
DE 10H À 12H

Balade urbaine dans le cadre du PLUi

en partenariat avec le Grand-Orly Seine Bièvre

Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville

Infos auprès de la médiathèque 01 69 57 82 30

SORTIE

SAMEDI 2 MARS

Musée du chocolat

Tarifs catégorie J : Plein 22 € / Réduit 11 €

Visite libre - sans repas

Départ en car vers 13h30 du stade Pierre-de-

Coubertin. Retour vers 18h30. Renseignements

auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60



THÉÂTRE
SAMEDI 9 MARS - 20H30
Les égoïstes anonymes

À l'Avant-Scène
 Tout public
 Tarifs catégorie G : Plein 15 € / Réduit 7,50 €
 Réservation conseillée auprès du service
 Développement Artistique et Culturel au 01 60
 48 80 60

THÉÂTRE
SAMEDI 16 MARS - 20H30
**Les humoureux :
 soirée d'anniversaire**

Par les membres de l'association Théâtre du Relais
 À l'Avant-Scène
 Tarif : 10 € / Tarif groupe : 8 € (à partir de 5 personnes et sur réservation)
 Réservation placée en salle possible uniquement pour le samedi au 06 87 26 31 69.
 Pour en savoir + sur le Théâtre du Relais, rendez-vous sur le site : www.theatredurelais91.com

SPORT
SAMEDI 16 MARS - 15H À 17H30
Sport'Ouvertes

Gymnase Cartier
 L'équipe des Sports vous invite à participer à une session sportive au gymnase Cartier.
 Renseignement auprès du service des sports au 01 60 48 80 65

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
SAMEDI 23 MARS - 20H30
Concert de Printemps

Par les élèves des Enseignements Artistiques
 Entrée libre sans réservation.
 Renseignements auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

SORTIE
SAMEDI 27 AVRIL
Château de Breteuil

Situés au cœur du Parc naturel de la Vallée de Chevreuse, les jardins du domaine de Breteuil classés « jardins remarquables » s'étendent sur 75 hectares. Visite guidée du château, visite libre des jardins. Goûter servi par un traiteur.
 Tarifs catégorie J : plein : 22 € et réduit : 11 €
 Départ en car vers 13h du stade Pierre-de-Coubertin. Retour vers 18h30. Renseignements auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

CONCERT
DIMANCHE 28 AVRIL - 17H
Ensemble Vocal Point d'Orgue

Le temps d'un après-midi, laissez-vous transporter par les voix des choristes de l'Ensemble Vocal Point d'Orgue. Vous allez les adorer !
 Tarif : 8 €
 Réservation auprès de l'association au 06 62 42 97 69

————— 
 Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 01 69 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal le 8 février à 20 heures

Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Bonne et heureuse année 2024 à tous, entourés, nous le souhaitons, de santé, prospérité et sérénité. Après ces années perturbées, formulons des vœux d'apaisement.

Aussi laissons à nos opposants le choix de commencer l'année comme ils l'ont terminée, figés dans le passé et cherchant la paille dans l'œil du voisin, aveuglés par la poutre qu'ils ont dans chacun des leurs, et avançons de façon constructive loin des vieux schémas et des éternelles ritournelles. Se préoccuper de l'avenir n'est pas faire fit du passé, mais bien d'en tirer les conclusions pour préparer des lendemains plus sereins pour chaque génération.

En ce sens, préserver l'environnement, élément fort de notre programme se traduit par des actions quotidiennes, comme la maîtrise du chauffage dans nos bâtiments, ou la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, mais également au travers de grands projets. Ainsi, la végétalisation du cimetière conjugue

la volonté de rendre le lieu plus propice au recueillement tout en créant un espace ombragé en milieu urbain. Les Paraysiens partagent ce besoin de végétalisation puisque le projet lauréat du budget participatif 2023 est celui de la plantation d'arbres fruitiers. Les jeunes générations ne s'y trompent pas et les élus du Conseil Municipal des Enfants portent des projets où solidarité et écologie ont toute leur place. Cette jeunesse déborde d'idées pensées dans l'intérêt général et participe activement à la vie de notre ville.

Et oui, il n'est jamais trop tôt pour avoir raison. Et plutôt qu'un esprit borné, obtus et sans rêves, c'est bien cette vision tournée vers l'avenir et les autres que nous souhaitons transmettre à ces générations de paraysiens qui nous succéderont.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Après une année mi-figue mi-raisin, 2024 s'annonce délicate ! C'est un plaisir pour nous de présenter à chacun d'entre vous, des vœux de bonheur, de santé, de réussite individuelle et collective. D'adresser aussi nos vœux au personnel communal et à tous les bénévoles de notre vie associative, en les remerciant pour leur engagement qui, quotidiennement contribuent à l'amélioration de notre Cité.

Aussi, nous formulons le vœu que l'année 2024 soit empreinte de plus démocratie, de plus de fraternité et de solidarité dans notre commune.

Comme le gouvernement du Président Macron, la majorité municipale pratique la fameuse méthode «du en même temps » qui provoque la même insuffisance de résultats.

Ce qui explique que les réseaux sociaux sont l'unique voie d'expression d'une population abandonnée par ses élus

concernant : les problèmes de stationnement, de propreté, de cambriolage, de trafics en tous genres dans nos rues sans oublier l'absence totale de concertation concernant l'installation d'une chambre funéraire sur le territoire communal, et la rumeur persistante d'un projet de construction d'un lieu de culte.

Les paraysiens ne peuvent plus attendre des réponses qui n'arrivent jamais. L'heure doit être à l'action sous peine de voir les Paraysiens partir, au profit de communes plus réactives et innovantes.

A bon entendeur, salut !

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz - Gino Capocci - Peggy Perrochon - Philippe Baby - Pascal Picard

COMPTE RENDU**Conseil municipal
du 11 décembre 2023****Réuni sous la présidence de : Nathalie Lallier, Maire****Secrétaire de séance : Nathanaël Vettraino****Présents ou représentés : 29 élus**

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE à l'unanimité de la présentation du rapport annuel de l'exercice 2022 de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer les conventions de réservation en flux avec les bailleurs sociaux.

APPROUVE à l'unanimité le projet de Convention Territoriale Globale à passer avec la Caisse des Allocations Familiales de l'Essonne.

FIXE par 24 voix pour et 5 abstentions le montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales définitif 2022 et provisoire 2023

DÉCIDE à l'unanimité d'admettre en non-valeur l'ensemble des créances irrécouvrables présentées par le Comptable Public.

APPROUVE par 24 voix pour et 5 abstentions la décision modificative n°2 au budget primitif 2023.

DÉCIDE par 24 voix pour et 5 abstentions d'ouvrir par anticipation au Budget 2024, les crédits d'investissement.

VOTE à l'unanimité une avance sur subventions 2024 au profit des associations PARAY FOOTBALL CLUB, Gymnastique Rythmique de PARAY et l'Amicale du personnel.

AUTORISE par 24 voix pour et 5 abstentions le versement d'acomptes sur subvention avant le vote du budget primitif 2024 au Centre Communal d'Action Sociale de Paray-Vieille-Poste, dans la limite des crédits ouverts au budget de l'année précédente et en fonction d'un besoin réel de trésorerie.



AUTORISE par 24 voix pour et 5 abstentions Madame le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt et de réservation de 4 logements par la SA HLM Immobilière 3 F, VEFA PIERREVAL dans le cadre d'une opération de construction de 22 logements au 138-142 avenue de Verdun

APPROUVE à l'unanimité l'adhésion au Syndicat Mixte Orge Yvette Seine de la commune de Videlles.

APPROUVE à l'unanimité la signature du contrat-type entre la commune et l'éco-organisme ALCOME pour la réduction et le traitement des mégots jetés dans l'espace public.

APPROUVE à l'unanimité le projet de création de zones d'accélération des énergies renouvelables.

DÉSIGNE à l'unanimité deux coordonnateurs communaux pour le recensement de la population et **FIXE** la rémunération des agents recenseurs.

DÉCIDE à l'unanimité de prévoir une prime d'intéressement à la performance collective pour les agents communaux en 2024.

DÉCIDE à l'unanimité de mettre à jour le règlement intérieur fixant le temps de travail.

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

Motion :

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la motion d'appel à une refonte des mécanismes de financement des Départements.

PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



MAIRIE À VOS CÔTÉS

Élections européennes

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour. Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 juin 2024 en France.



COMBIEN DE DÉPUTÉS EUROPÉENS ÉLISONOUS ?

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

QUEL EST LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN ?

Le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). Composé de députés européens élus pour 5 ans au suffrage universel direct depuis 1979, son rôle s'est progressivement renforcé.

Autrefois simple organe consultatif, il exerce désormais :

- un pouvoir de décision avec la Commission européenne ;
- un rôle législatif et budgétaire ;
- un pouvoir de contrôle voire de censure de l'exécutif européen.

COMMENT LES DÉPUTÉS EUROPÉENS SONT-ILS ÉLUS ?

Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel.

Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans.

Les députés élus au niveau national se répartissent, au Parlement, dans des groupes politiques transeuropéens, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel
(accessible à partir des portables) : **112**

Samu : **15**

Police : **17**

Pompier : **18**



Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70



Centre de secours
des Sapeurs-Pompiers :
01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison
Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde
pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde
Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Hilla Vassat le 13/11/2023

Logan Bortolussi le 29/12/2023

Adriàn Touvy Songeons le 01/01/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

René Bernadac le 20/10/2023

Christelle Cantagrel le 03/11/2023

Abdallah Attaf le 08/11/2023

Marie-Christine Hézon veuve Cunha le 12/11/2023

Silvio Liuzzi le 17/11/2023

Mireille Beaufourd le 28/11/2023

Sifi Rieny épouse Cany Canian le 29/11/2023

Serge Partikian le 29/11/2023

Gabrielle Fontaine veuve Galtier le 03/12/2023

Giuseppe Campoli le 06/12/2023

Marie-Yvonne Trépos épouse Derrien le 07/12/2023

Ouïza Cerbah veuve Boukersi le 18/12/2023

Odette Nicolas veuve Zion le 21/12/2023

Maria Lanchas Herrero veuve Diaz le 24/12/2023

Jean Dewaele le 27/12/2023

Jacqueline Gourdy le 28/12/2023

Irène Blivet épouse Prost le 31/12/2023

Martine Saget épouse Grenault le 04/01/2024

1 place achetée
=
1 place offerte
sur BilletRéduc



TOAN'CO

— Poésie urbaine —

Vendredi 2 février

📍 L'Avant-Scène

Tarif plein : 13 € / Tarif réduit 6,50€ / - 18 ans : gratuit